

Action n°	MA9	<b>Aménagement et renaturation des Petites UsseS dans le cadre d'une opération d'aménagement</b>			
Enjeu	Restauration morphologique du lit et/ou des berges	Code Mesure	MIA0202	Changement Climatique	oui
Orientations stratégiques	Restaurer les fonctionnalités hydromorphologiques et écologiques des cours d'eau	Code sous-bassin versant - Lieu FRDR11686 Les Petites UsseS			
Libellé Mesure PDM	Maitre d'ouvrage	Imputation comptable	Coût €	Année d'engagement	
Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau	Syr'UsseS, CCFU	I	44 875,00	2022	

**1- Contexte****Nature de l'action : Etude suivie de travaux****1.1. Contexte/Problématiques**

Les Petites UsseS dans la plaine de La Balme de Sillingy (route des Carasse - ancienne STEP - traversée de la RD1508) présentent un état morphologique dégradé avec plusieurs zones d'incision, une ripisylve en mauvais état voire absente, une urbanisation important au détriment des espace de fonctionnement de la rivière et des milieux annexes, des rejets d'eau pluviales accentuant la problématique d'incision.

Le fonctionnement des Petites UsseS est altéré, avec quelques points noirs que sont les risques d'inondation, la continuité piscicole ainsi que la ressource en eau.

Des travaux ont déjà été engagés sur la partie aval des Petites UsseS dans le précédent contrat de rivières (Les Choseaux, Buidon) pour restaurer la continuité écologique et réouvrir des tronçons de cours d'eau à la remontée des poissons.

Des interventions à l'amont sont envisagées, sur des obstacles au transit sédimentaire et à la remontée piscicole, cependant, une vision globale du fonctionnement du cours d'eau manque pour identifier et définir au mieux les interventions à prévoir

Parallèlement à ce constat, la CCFU souhaite réhabiliter l'ancienne STEP en déchetterie. L'opportunité d'un travail conjoint qui réunirai les enjeux de restauration écologique du cours d'eau et de réhabilitation d'un site a été confirmé par les 2 collectivités courant été 2022.

Une convention de maitrise d'ouvrage déléguée et des nombreuses réunions conjointes permettront d'aboutir

**1.2. Descriptif de l'action**

L'action consiste tout d'abord en la réalisation d'une étude portant sur :

1/ Etude hydraulique des Petites UsseS avec des orientations d'aménagement futurs en lien avec :

- analyse du fonctionnement de la rivière
- apports des surfaces contributives sur le périmètre dédié à la future déchetterie et du PAE
- analyse du comportement des ouvrages existants et du lit mineur sans merlon
- analyse du fonctionnement des seuils
- topographie complémentaire et dossier loi sur l'eau - étude faune/flore

les deux parties prenantes bénéficieront à l'issue de cette étude d'une description précise de la zone actuelle avec des scénarios d'aménagement tenant compte des modèles hydrauliques.

2/ Dossiers réglementaires relatifs aux aménagements retenus



Action n°	RE10	<b>Etude de Faisabilité : exploitation d'un nouveau forage sur le BV Fier</b>			
Enjeu	Partage de la ressource / Fonctionnement hydrologique	Code Mesure	RES0202	Changement Climatique	oui
Orientations stratégiques	Améliorer et poursuivre les démarches de sécurisation du partage de la ressource - focus collectivité	Code sous-bassin versant - Lieu			
		FRDR11686 Les Petites Ussets			
Libellé Mesure PDM	Maitre d'ouvrage	Imputation comptable	Coût €	Année d'engagement	
Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	CCFU	I	50 000,00	2022	

**1- Contexte****Nature de l'action : étude suivie de travaux****1.1. Contexte/Problématiques**

La CCFU prévoit l'exploitation d'un nouveau forage à hauteur de Chaumontet sur la commune de Sillingy dans le bassin versant Fier, au pied de la Montagne de la Mandallaz. L'exploitation de ce forage permettra de répondre aux besoins en eau croissant pour subvenir aux besoins de la CCFU à l'horizon 2032. ce nouveau forage permettra d'alimenter en eau potable une partie des habitations situées sur le bassin versant des Ussets, et donc de libérer de la ressource pour l'hydrosystème, via une substitution.

Notons cependant que ce forage existant dans les années 90 a été abandonné. Celui-ci présentait des eaux chargées en fer. Le projet est à l'étude et pour se concrétiser doit recevoir l'avis favorable de la DDT et de l'ARS. Le forage de reconnaissance a débuté à la fin de l'année 2021. Les prélèvements ont été effectués et renvoyés pour analyse.

Notons également que depuis 2022, les eaux superficielles du bassin versant du Fier ont été classées dans le SDAGE en équilibre fragile (pas les eaux souterraines). Cela veut dire que des actions de préservation de la ressource sont nécessaires pour atteindre le bon état. Des vigilances et préconisations sont indispensables

**1.2. Descriptif de l'action**

Avec l'exploitation de ce forage, plusieurs infrastructures sont prévues afin de transiter en partie de cette ressource sur les communes de la CCFU situées sur le bassin versant des Ussets. Pour ce faire, le projet global prévoit outre la mise en exploitation de ce forage et son traitement, la création de 2 stations de pompage, de canalisations de transfert et la construction d'un réservoir de tête d'une capacité de 2 000m<sup>3</sup>.

Planifications des travaux (2022-2027) :

-étude sur la faisabilité d'utilisation d'un nouveau forage avec un forage de reconnaissance, lancée en 2022 avec des résultats pour l'été 2022 : **50 000 € HT**

+ couplé à une étude de faisabilité devant intégrer les impact sur la masse d'eau souterraine du Fier et les milieux superficiels, avec notamment la non-dégradation des fonctionnements des milieux sur le Fier

Pour mémoire :

- Travaux phase 1 : forage de 70m<sup>3</sup>/h) + traitement (bâtiment pour le traitement du fer) : **1 500 000 € HT**

- Travaux phase 2 : réservoir de stockage (création pour 2000m<sup>3</sup>, secteur de Bornachon sur Sillingy) : **2 000 000**

